

REVUE DE PRESSE 11 MARS 2023

Presqu'île : adieu la voiture



Le dispositif "Zone à trafic limité" a été présenté par la Métropole et la Ville de Lyon ce vendredi. Il inclut entre autres une traversée piétonne renforcée, place des Cordeliers (photo). La rue Grenette sera aussi fermée aux voitures. Photo d'illustration fournie par la Métropole de Lyon

PAGE 21

Piétonnisation de la Presqu'île : les premiers axes dévoilés ce vendredi



Comment allons-nous circuler demain rue Grenette ? Premières réponses ce vendredi 10 mars. Photo Progrès / Richard MOUILLAUD

Ce vendredi 10 mars, le président (EELV) de la Métropole et le maire (EELV) de Lyon présentent les axes du très attendu projet d'apaisement de la Presqu'île. Il va falloir convaincre. Car il est question, de « rééquilibrer les modes de déplacements ».

Le nouveau visage de la Presqu'île est-il en train de prendre forme ? Après une concertation lancée de juin à octobre 2022, qui devait entraîner selon les chiffres de la plateforme Je participe.com quelque 3 093 contributions, Métropole, Ville de Lyon et Sytral Mobilités présentent ce vendredi les grands axes du très attendu projet d'Apaisement Presqu'île.

Transformation progressive de rues et de places

Sujet sensible s'il en est, puisqu'il est envisagé d'introduire dans ce territoire entre Rhône et Saône davantage de nature, mais aussi de réétudier toutes les circulations. Et cela sur un périmètre allant du boulevard de la Croix-Rousse à la place Carnot. Une intention qui se traduit par une transformation progressive des rues et des places, appelées à perdre de leur minéralité tout en accordant davantage de

place aux piétons. « Il s'agit de conforter la Presqu'île comme quartier à vivre pour les habitants, les familles, les commerces, les usagers, les visiteurs, tout en valorisant le patrimoine exceptionnel du cœur de Lyon ». Pas simple.

Premières réalisations en 2023 et 2024

Car de nombreuses voix se sont déjà élevées pour annoncer la couleur. Des associations de commerçants concernées au premier chef ou d'autres, représentant les piétons. Notamment sur le sujet qui fait mal, celui de la circulation automobile et par ricochet celui des piétons. Étant entendu qu'il est question, dans cette affaire, de réduire la place de la voiture et du stationnement.

Ainsi la transformation d'artères comme le bas de la rue de la Ré ou la transversale Grenette est surveillée comme le lait sur le feu. Il n'empêche. 16 millions d'euros sont prévus d'être affectés à ce projet qui devrait voir ses premières réalisations en 2023 et 2024 au moins sur neuf secteurs de la Presqu'île : Martinière, Bât d'Argent, Ancienne-Préfecture ou encore rue Emile-Zola en font partie.

A.DU.

Ils sont favorables à une rue de la République piétonne

Dans les débats actuels autour de l'avenir de la Presqu'île, l'association de défense du piéton en ville tient à faire entendre sa voix en faveur d'une aire piétonne sur la partie nord de la rue de la République.

« Nous avons demandé que le modèle soit le même que sur la partie sud, avec les bornes électroniques bien remontées dès 11 h 30 », précisent les porteurs de l'association "Les Droits du Piéton" qui veut « en finir définitivement avec le capharnaüm de cette partie nord où s'entrechoquent quotidiennement en journée, en soirée et aussi la nuit, des bus, taxis, camions ou scooters de livraison, automobilistes, motards et trottinettes, cyclistes et piétons ; et ce toujours au détriment de ces derniers, les plus fragiles ».

De nombreux automobilistes en transit

Les bus ralentis par le trafic venant des rues transversales sont aussi une préoccupation. « Le problème de la rue Grenette, où piétons et habitants sont agressés par une pollution thermique, est insupportable. Les milliers d'automobilistes qui l'empruntent sont presque tous en transit, n'habitent pas la Presqu'île ».

L'association veut enfin une "unité urbaine et sociale à toute la rue de la République, artère piétonne à



Selon l'association "Les Droits du Piéton", les milliers d'automobilistes empruntant la rue Grenette sont presque tous en transit, n'habitent pas la Presqu'île. Photo Progrès/Nadine MICHOLIN

visage humain, avec des éléments de confort, notamment végétalisation horizontale et pourquoi pas verticale, et des bornes-fontaines".

S'inspirer de l'avenue Berthelot

Si les Droits du Piéton pensent aux habitants, ils n'oublient pas que l'écrasante majorité des usagers de la « rue de la Ré » y sont pour raisons professionnelles, culturelles, commerciales, touristiques, etc. Ils invitent le maire à s'inspirer de l'avenue Berthelot, qui a survécu au passage de 4 à 2 voies de circulation automobile, des berges du Rhône où ont disparu 1 600 places de stationnement, ou de la rue de Marseille où le commerce n'est pas mort malgré le tramway.

« Il ne faut pas écouter les oiseaux de malheur qui prédisent la crise du commerce en Presqu'île, de gigantesques embouteillages, et même la mort de la gare Saint-Paul ! »

« Après le renoncement de la Métropole au téléphérique, après l'abandon de la piétonnisation de toute la Presqu'île, ne pas réaliser le scénario B s'il est majoritaire dans la consultation serait un signe politique négatif envoyé à ceux qui veulent encore plus d'écologie en ville. C'est une occasion historique pour la municipalité », avertit l'association.

De notre correspondante
Sylvie SILVESTRE

<http://pietons69.e-monsite.com/>

« Pas de suppression de bus dans le projet Apaisement Presqu'île » assure la maire du 1^{er}



« Il n'y aura pas de suppression de bus dans le cadre du projet Apaisement Presqu'île » a promis la maire du 1^{er} Yasmine Bouagga lors du Conseil d'arrondissement ce mercredi 1^{er} mars. Photo Progrès/Vves LE FLEM

La question qui inquiète certains habitants du 1^{er} arrondissement s'est posée lors du dernier Conseil d'arrondissement. La maire Yasmine Bouagga s'est voulue rassurante sur le sujet.

Y aura-t-il des suppressions des bus dans le cadre du projet Apaisement Presqu'île, s'inquiètent certains habitants du 1^{er}, un arrondissement particulièrement concerné par le projet qui, rappelle-t-on, vise à réduire la circulation automobile, à réviser le réseau de transports en commun et prévoir plus d'espaces de vie commune ou de repos, à l'horizon 2030.

Neuf aménagements en 2023 et 2024

Les neuf premiers aménage-

ments auront lieu en 2023 et 2024 dont quatre sur le 1^{er} arrondissement. « Il n'y a aucune suppression de bus prévue mais un déplacement des connexions pour permettre la piétonnisation » a tenu à rassurer la maire du 1^{er} Yasmine Bouagga. Le plan global doit officiellement être annoncé le 10 mars et une réunion publique de restitution-concertation aura lieu dans le 1^{er}. « Nous avons veillé à ce que l'offre de transport en commun ne soit pas dégradée mais qu'au contraire la desserte soit efficace. Des connexions de 100 à 200 mètres, des voies réservées aux bus qui permettent une bonne fréquence et la création de nouvelles dessertes étudiées par le Sytral » a précisé l'élue qui s'est félicitée au passage

de l'implication dans la concertation des habitants, commerçants, associations, tout particulièrement dans le 1^{er} arrondissement.

« Nous prenons en compte les inquiétudes formulées sur l'attractivité du bas des pentes »

« Nous continuons le travail sur le secteur de rue de la Martinière et de la place Rambaud et nous prenons en compte les inquiétudes formulées sur l'attractivité du bas des Pentes. Nous travaillons aussi avec Bertrand Pinoteau, adjoint à l'économie et au commerce pour résorber la vacance commerciale » a conclu la maire.

De notre correspondant
Yves LE FLEM

Piétonnisation de la rue de la Ré : l'opposition défend les commerçants et riverains vent debout contre le projet

Les élus d'opposition ont demandé, d'une même voix, de surseoir à la conférence de presse au cours de laquelle les grands axes du projet d'apaisement de la Presqu'île seront présentés. Et de mieux associer les commerçants et les riverains, opposés à la piétonnisation du nord de la rue de la République, dans l'élaboration du projet.

Ils auraient bien aimé en savoir plus avant la tenue de la conférence de presse, ce vendredi, organisée par la mairie et la Métropole de Lyon. En vain. Pourtant, Pierre Oliver, président de la droite et du centre au conseil municipal, avait demandé une suspension de séance, le temps de permettre au maire Grégory Doucet, d'aller chercher des éléments de réponse concernant « le sort réservé à la presqu'île », afin qu'il puisse les présenter à l'ensemble des élus. Au

ccœur des attentes, le projet retenu autour de la piétonnisation du nord de la Presqu'île, avec les modifications de circulation automobile et les impacts sur le réseau de bus du transport en commun.

« Impliquer les collectifs »

Ceux-là avaient appris début janvier, à l'heure des vœux du maire de Lyon à la presse, qu'il avait la volonté de piétonniser la rue de la République entre l'hôtel de ville et la rue de la Grenette. Une annon-

ce qui avait suscité un tollé chez les commerçants, opposés à cette idée, mais impliqués dans la conception du projet. « Comment peut-on rendre une telle décision avant même la fin de la concertation réglementaire ? », tançait Yann Cucherat, dans son propos introductif au conseil municipal.

Au retour de la suspension de séance, tous les élus du groupe d'opposition (Pour Lyon, Progressistes et Républicains et Droite centre et indépendants) ont fait

savoir qu'ils adressaient une question écrite au maire de Lyon sur le sujet afin de lui demander de « surseoir à la conférence de presse » et d'expliquer « comment vous allez impliquer les collectifs qui vous interpellent ainsi que l'ensemble des habitants et usagers concernés dans une démarche plus collaborative et respectueuse. »

Réponse de Grégory Doucet : les riverains et les commerçants sont « conviés au comité de sui-

vi » organisé après la conférence de presse. Conférence, elle, qui n'est pas annulée. « Nous constatons que le principe de démocratie participative, pourtant présenté comme le mode de gouvernance privilégié par la majorité municipale, ne s'applique en réalité que pour les personnes et collectifs en accord avec les projets proposés », ont réagi, d'une même voix, dans un communiqué, Georges Képénékian, Yann Cucherat et Pierre Oliver.

Piétonnisation de la Presqu'île : la rue Grenette sera fermée aux voitures

En installant une Zone à trafic limité d'ici 2025, Métropole et Ville de Lyon entendent revoir le plan de circulation de la Presqu'île pour limiter les flux de transit. Le dispositif a été présenté ce vendredi 10 mars dans le cadre de projet de réaménagement "Presqu'île à vivre". Avec un plat de résistance la rue Grenette fermée aux voitures.

D'aucuns y verront une révolution, ou plutôt la fin d'une époque. Peut-être. Mais en proposant d'écarter le trafic de transit sur le territoire de la Presqu'île et de donner clairement une priorité aux piétons, Bruno Bernard et Grégory Doucet respectivement président (EELV) de la Métropole et maire (EELV) de Lyon ont choisi de trancher dans le vif. En dépit des inquiétudes et des oppositions mêmes, ils n'ont pas dévié d'un iota leur réflexion. Et là, pour le coup, il faudra convaincre.

Dire et redire à ceux qui redoutent le pire en pronostiquant déjà une baisse de fréquentation de ce quartier emblématique et des fermetures de commerces, que le projet « Presqu'île à vivre » est un « projet d'apaisement », que la « Presqu'île appartient à tous » et qu'il convient aussi de « l'adapter au dérèglement climatique » en tablant sur l'avantage de végétalisations.

■ Le trafic de transit banni d'ici 2025

Les grands axes du projet ont été échauffés à l'issue d'une concertation au cours de laquelle 3 000 personnes se sont exprimées et d'où il en est ressorti, précise Grégory Doucet « une forte demande de transformation » en termes d'accessibilité et de sécurisation des piétons.

D'où l'intention de mettre en



Perspective rue Grenette. La rue sera fermée à la circulation automobile et réservée aux transports en commun. Un double sens leur sera réservé, permettant le passage de 1 000 bus électriques par jour, contre 10 000 voitures par jour aujourd'hui, affirment les services de la Métropole de Lyon. Photo d'illustration fournie par la Métropole/Folia

place sur ce territoire placé entre Rhône et Saône, une zone à trafic limité (ZTL) allant de la place Bellecour à celle des Terreaux d'ici 2025. C'est en quelque sorte la colonne vertébrale du projet, qui veut que désormais cette zone ainsi délimitée ne soit réservée qu'aux seuls ayants droit (riverains et commerçants par exemple) dont la liste sera établie prochainement. Tandis qu'un dispositif de contrôle d'accès devrait être installé.

■ République et Grenette : ce sera sans voiture

Ce sera la seconde pièce maî-

trise du dispositif, le réaménagement de plusieurs espaces publics 42 000 m² en tout, opération qui mêle selon les lieux, requalification, piétonnisation et végétalisation. Parmi les transformations les plus « radicales », celles qui ont suscité le plus d'opposition notamment du côté des commerçants et de certaines associations d'habitants, on trouve le Nord de la rue de la République qui sera rendue piétonne d'ici septembre 2025. Puis la place des Cordeliers que l'on désire « totalement apaisée ».

Ce large espace sera aménagé sur « le principe d'un parvis »

réservé aux piétons, et il va accueillir une « grande desserte de transports en commun ». Et enfin la rue Grenette destinée à être fermée à la circulation automobile afin d'être « intégralement dédiée aux transports en commun en double sens ».

■ Une nouvelle ligne forte de bus entre l'Hôtel de Ville et la Part-Dieu

Alors et la question est dans bien des esprits, où vont passer les voitures ? Bruno Bernard s'en tient aux chiffres : 10 000 voitures empruntent chaque jour la rue Grenette,

celles-ci pourront utiliser les trémies de Perrache ou le tunnel de la Croix-Rousse.

Et pour accompagner cette idée de piétonnisation et d'apaisement, Sytral Mobilités a étudié un nouveau schéma de desserte pour les lignes qui empruntent actuellement la rue de la République. « Ainsi les lignes fortes C3 et C13 circuleront rue Grenette en site propre », précise le président de la Métropole, tandis qu'une nouvelle ligne de bus structurante viendra renforcer la desserte du secteur notamment entre l'Hôtel de Ville et la Part-Dieu.

Aline DURET

Pour apaiser la Presqu'île, la Métropole de Lyon et la Ville de Lyon actent le principe général d'une Zone à Trafic Limité, qui s'étendrait de la place Bellecour à la place des Terreaux.



Nouvelles rues piétonnisées, mise en place d'une zone à trafic limité entre Terreaux et Bellecour, piétonnisation du bas des pentes, la Ville et la Métropole de Lyon ont présenté leur projet d'apaisement de la presqu'île.

Ce vendredi 10 mars, Bruno Bernard, président de la Métropole de Lyon et Grégory Doucet, maire de Lyon, ont présenté les grandes lignes de leur projet de piétonnisation de la presqu'île. Trois grands objectifs : *"Améliorer la qualité de vie des habitants, s'adapter au réchauffement climatique et valoriser le patrimoine et le dynamisme culturel"*, assure Grégory Doucet. L'opération est estimée entre 20 et 25 millions d'euros financés par la Métropole.

- **Une zone à trafic limité de Bellecour à Terreaux**

Une zone à trafic limité sera ainsi mise en place d'ici 2025 de la place Bellecour à la place des Terreaux. Concrètement le secteur sera réservé aux piétons mais des voitures autorisées pourront y entrer et y stationner, créant ainsi des zones de rencontres dans lesquelles les véhicules sont limités à 20 km/h. Commerçants, livreurs, artisans ou véhicules de secours devraient être autorisés à entrer, les contours des autorisations, tout comme les modalités de contrôle seront précisément définis avec le comité de suivi du projet, constitué d'habitants, de commerçants et d'usagers.

La rue Grenette sera donc réservée aux bus et vélos, les 10 000 automobilistes l'empruntant chaque jour devront contourner la presqu'île par le tunnel de la Croix-Roussé ou les trémies de Perrache. Un choix assumé par l'exécutif métropolitain, "80 % des déplacements pour rejoindre la presqu'île se faisant en transports en commun ou en modes doux", justifie Bruno Bernard.

- **La rue de la République piétonnisée**

Comme l'avait annoncé Grégory Doucet lors de ses vœux à la presse, la rue de la République sera "livrée aux piétons", a confirmé le maire. Dans un premier temps en aménagement transitoire à partir de septembre 2025 puis définitif à partir de 2026, en tenant compte des usages observés lors de la période transitoire.



Dans la continuité, la rue Serlin sera elle-aussi piétonnisée et végétalisée le long de l'Hôtel de Ville, le bus C13 qui la traversait empruntera la rue Grenette, tout comme le C3. Les rues de l'Abre sec et du Bât d'argent seront également piétonnisées. De l'autre côté, la place des Cordeliers redeviendra une "vraie place" avec un parvis au niveau du palais de la Bourse.

- **Bellecour et le réseau TCL réorganisés**

Enfin, comme évoqué dans un précédent article, la Voie lyonnaise n°12 empruntera la rue de la Barre au niveau de Bellecour, laissant une seule voie de circulation réservée aux bus et aux ayants-droits, puisque l'axe sera concerné par la zone à trafic limité.



Plan de circulation des bus au niveau de Bellecour.

La desserte en transports en communs sera réorganisée en deux pôles, l'un à l'Ouest de la place, côté Saône, et l'autre à Est, côté Rhône. Une nouvelle ligne de bus sera créée d'ici 2025, on sait déjà qu'elle reliera la Part-Dieu à l'Hôtel de Ville.

- **La secteur Bas des Pentes piétonnisé**

Dès 2023, une aire piétonne sera mise en place sur le secteur Bas des Pentes côté Rhône. Elle concernera les rues du Puits Gaillot, Sainte-Catherine, Romarin, Désirée, Terraille, Saint-Polycarpe, Coustou, Feuillants et Griffon. L'accès en voiture sera réservé aux riverains et aux véhicules de livraison et de secours. L'aménagement temporaire de la montée Saint-Sébastien sera pérennisé.



LA MULATIÈRE

Ici, tout le monde sauf la Métropole veut conserver le double sens de bus

La consultation lancée par la Métropole au sujet du réaménagement du quai Jean-Jacques Rousseau afin de laisser plus de place aux vélos s'est achevée par une quasi-unanimité des participants sur la nécessité de garder la ligne 8 dans les deux sens de circulation.

La réunion publique houleuse du 31 janvier avait donné le ton, la consultation publique mise en place dans la foulée l'a confirmé : les habitants de La Mulatière et de la Métropole de Lyon qui y ont participé souhaitent très majoritairement conserver un double sens de circulation du bus 8 quai Rousseau. Plusieurs possibilités ont été avancées pour cela.

Retour sur les hypothèses synthétisées par cette consultation achevée ce 9 mars à minuit, qui a recueilli plus de 170 contributions et presque 1 300 votes en ligne.

■ L'idée de la Métropole mise à mal

Le projet annoncé par la Métropole de Lyon et soumis à concertation réglementaire prévoit une piste à double sens pour les vélos, des trottoirs plus larges, et un sens unique de circulation pour les voitures et la ligne 8 du bus (ce sens de circulation n'étant pas défini).

Option nettement rejetée par les internautes, car elle sacrifie potentiellement, à terme, la ligne 8 sur les 2,5 km du quai Rousseau : « dictature », « anerie majuscule », font partie des commentaires les plus virulents dans la consultation en ligne.



Le projet de réaménagement du quai Rousseau porté par le Grand Lyon cristallise les mécontentements. Photo Progrès/Richard MOUILLAUD

■ Le projet alternatif de la mairie privilégiée par les habitants

Quelque 300 votes favorables ont été apportés aux différentes contributions soutenant l'idée principale de la municipalité, formulée après concertation avec des habitants : des trottoirs d'1,5 m de part en part ; une voie cyclable dédiée vers le sud ; un sens unique pour les voitures et le bus 8, du nord vers le sud pour quitter Lyon ; et une voie partagée par le bus 8 et les vélos dans le sens sud-nord. Une solution qui pousserait « tout le monde à se serrer un peu » mais qui permettrait « d'apaiser la circulation et de donner plus de force au bus », selon Dominique Mounier, adjoint à l'Urbanisme de La Mulatière. Mais ce serait

trop dangereux pour les vélos, selon le Grand Lyon.

■ Une variante avancée par la Ville à vélo

La Ville à vélo a déposé une proposition similaire à celle de la municipalité, qui y est réceptive. Anciennement dirigée par l'actuel vice-président de la Métropole Fabien Bagnon (qui porte donc le projet de base si décrié), l'association a suggéré en ligne et auprès de l'édile de La Mulatière de maintenir le double sens des bus en faisant cohabiter les vélos avec les piétons, plutôt qu'avec les transports en commun. La contribution, très détaillée, est l'une des trois ayant recueilli le plus de votes en ligne.

Une décision d'ici à cet été, des travaux en 2026

Pour la suite, une décision va être entérinée par la Métropole de Lyon d'ici à l'été prochain, puis viendra la procédure de préparation de la solution retenue en compagnie de paysagistes et d'architectes au cours du second semestre 2023.

Le travail de conception et de sélection des entreprises s'étalera sur 2024 et 2025, avant le lancement concret des travaux d'aménagement en 2026.

■ Une possibilité d'estacade ?

C'est la contribution qui a recueilli le plus d'avis favorables à elle seule : l'opposant centriste de La Mulatière Maxime Bost pousse pour réaliser une estacade piétonne de 2,5 m sur la Saône, « au moins sur la partie la plus étroite » du quai Rousseau, afin de garder le double sens du bus.

La mairie est favorable à cette possibilité, « probablement nécessaire » selon l'édile Véronique Déchamps (LR), à condition de réaliser des études précises sur son coût.

C'est le nœud du débat : quel prix pour cette hypothétique estacade ? 30 millions pour la Métropole qui convient de la nécessité d'affiner les devis, 10 selon Maxime Bost.

Olivier PHILIPPE

Commerces dégradés après la manif' : « On a l'habitude »

Victimes des casseurs, leurs terrasses dévastées, en marge de la manifestation contre la réforme des retraites de mardi 7 mars, les commerçants de la place Antonin-Poncet et de la rue des Marronniers font le bilan des dégradations subies la veille.

C'est l'heure du service au Tony's. La terrasse de ce bar-restaurant, coincé à l'angle de la place Antonin-Poncet et de la rue des Marronniers, est propre et bien rangée. En cette fin de matinée, mercredi 8 mars, quelques clients en provenance de la place Bellecour, à deux pas de là, s'installent pour déjeuner. Dans l'arrière-salle, le personnel s'affaire.

En apparence, rien ne laisse deviner le chaos vécu la veille, jour de manifestation contre la réforme des retraites qui a rassemblé entre 25 000 et 50 000 personnes à Lyon. Pourtant, après un bilan de l'équipe ce matin, environ une centaine de tables et de chaises-jetées et retournées - ont été dégradées après que des affrontements ont éclaté entre une petite centaine de manifestants radicaux et les forces de l'ordre.

« On a l'habitude que ça dégénère, c'est pour ça que le mobilier est en métal lourd, C'est costaud comme matériel », ironise M. Danh, le serveur du Tony's choisi par le patron pour répondre aux questions des journalistes. Même les cendriers ont volé. Par chance, les vitres ont été épargnées. Seuls quelques bouts de verres, des débris de bouteilles, jonchent encore le sol.

« Le plus important c'est qu'ici personne n'ait été blessé »

Cet après-midi-là, tout a rapidement dégénéré. Il est



Des milliers de personnes ont manifesté à Lyon pour la sixième journée de mobilisation intersyndicale contre le projet de loi sur la réforme des retraites. Les manifestants ont bloqué l'accès de la rue des Marronniers avec le mobilier des restaurants de la place Antonin-Poncet. Photo archive Progrès/Norbert GRISAY

« On a l'habitude que ça dégénère, c'est pour ça que le mobilier est en métal lourd, C'est costaud comme matériel »

M. Danh, le serveur du Tony's

environ 14h30 quand le cortège s'approche de la place Bellecour désigné comme point de rassemblement final de la manifestation. Dans la foule, un petit groupe d'individus vêtus de noir croise le regard de policiers en faction dans le quartier.

« D'habitude il n'y a pas de flics, alors ils tracent leur route, indique le serveur du Tony's. Là on les a vus s'extirper de la masse et

se diriger vers les policiers. »

L'établissement Ed's Original, situé en face et tenu par le même patron, a également été ravagé par les violences. Les deux bars sont en première ligne.

« Quand on a vu ce qui se passait en bas de la rue, on a tout rangé très vite et baissé les rideaux » dit le patron de Chabert et fils, un restaurant situé 30 mètres plus loin dans la rue des Marronniers. Heureusement pour lui, la fin du service approchait.

« Franchement on a vu que les forces de l'ordre étaient débordées », constate un autre serveur du quartier qui préfère rester anonyme. Le face-à-face entre ce groupe de casseurs et de policiers a duré une trentaine de minutes d'après les riverains alentour.

« Le plus important c'est qu'ici personne n'ait été

blessé » relativise M. Danh. Ailleurs si. La préfecture du Rhône déplore sept civils et 38 policiers blessés légers d'après le dernier décompte. Les forces de l'ordre ont aussi interpellé six personnes. Une nouvelle journée de mobilisation générale est prévue ce samedi 11 mars. Tous les commerçants interrogés espèrent qu'elle se déroulera dans le calme.

Ismaël BINE

« Ça monte crescendo, donc on est toujours inquiet. »

Julien Deschamps, opticien et membre de l'association des commerçants du cours Gambetta